



Casino, Guichard-Perrachon

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE
DU 11 JUIN 2024**

Compte-rendu

Lors de l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire qui s'est réunie le 11 juin 2024 à la Maison de la Mutualité, 24, rue Saint-Victor, à Paris (75005), le nombre d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance était de :

- 1 886 à l'Assemblée générale ordinaire, détenant 31 818 295 354 actions (soit 80,41 % des actions ayant le droit de vote) et représentant 80,43 % voix.
- 1 882 à l'Assemblée générale extraordinaire, détenant 31 818 271 965 actions (soit 80,41 % des actions ayant le droit de vote) et représentant 80,43 % voix.

Toutes les résolutions soumises au vote des actionnaires ont été adoptées, notamment :

- les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2023 et l'affectation du résultat ;
- les conventions réglementées autorisées et conclues au cours de l'exercice 2023 ;
- les informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux versée au cours ou attribué au titre de l'exercice 2023 ;
- la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2023 ou attribués au titre du même exercice à M. Jean-Charles Naouri à raison de ses mandats de Président-Directeur général ;
- l'amendement de la politique de rémunération des administrateurs non dirigeants au titre de l'exercice 2023 ;
- la politique de rémunération de M. Jean-Charles Naouri au titre de l'exercice 2024 à raison de ses mandats de Président-Directeur général ;
- la politique de rémunération des administrateurs non dirigeants au titre de l'exercice 2024 jusqu'à la date de réalisation de la restructuration financière ;
- la ratification de la nomination à titre provisoire de la société Par-Bel 2 ;
- la ratification des nominations des nouveaux administrateurs intervenues à la date de la restructuration financière : M. Philippe Palazzi, M. Laurent Pietraszewski, M. Pascal Clouzard, M. Branislav Miškovič, Mme Athina Onassis et Mme Elisabeth Sandager, pour la durée restant à courir du mandat de leurs prédécesseurs ;
- le renouvellement des mandats de 2 administratrices : Mme Nathalie Andrieux et Mme Elisabeth Sandager, pour une durée de 3 ans ;
- la ratification des nominations des censeurs intervenues à la date de la restructuration financière : M. Thomas Doerane, M. Thomas Piquemal et M. Martin Plavec, pour une durée de 3 ans ;
- la politique de rémunération du Directeur général au titre de l'exercice 2024 à raison de son mandat ;
- la politique de rémunération du Président du Conseil d'administration au titre de l'exercice 2024 à raison de ses mandats ;
- la politique de rémunération des administrateurs au titre de l'exercice 2024 à compter de la réalisation de la restructuration financière ;
- la rémunération allouée aux censeurs ;
- la nomination du cabinet KPMG S.A aux fins de la certification des informations en matière de durabilité jusqu'au terme restant à courir de son mandat de certification des comptes, soit jusqu'à l'Assemblée générale appelée à statuer en 2028 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2027 ;
- le renouvellement pour 18 mois de l'autorisation conférée au Conseil d'administration à l'effet d'acquérir des actions de la Société dans la limite de 10 % du capital ;
- le renouvellement des autorisations d'augmentation de capital, avec et sans droit préférentiel de souscription, pour 26 mois, ainsi que l'autorisation d'attribuer gratuitement des actions au bénéfice des salariés de la Société et/ou des dirigeants mandataires sociaux du Groupe, pour 38 mois ;
- le renouvellement de l'autorisation de réduire le capital social par annulation d'actions détenues en propre, pour 26 mois ;
- le pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

Le résultat des votes est présenté ci-après.

Résultat des votes par résolution

Nombre d'actions composant le capital : 39 574 044 429

Nombre d'actions ayant le droit de vote : 39 571 656 498

De la compétence de l'Assemblée générale ordinaire							
Résolutions	Voix exprimées				Voix non exprimées (Abstention+Null+Non voté)	Voix Exclues	Résultat du vote
	Pour	%	Contre	%			
1	Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2023	31 810 059 631	>99,99%	2 122 729	<0,01%	52 597 492	0 Adoptée
2	Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023	31 807 844 367	>99,99%	2 122 003	<0,01%	54 813 482	0 Adoptée
3	Affectation du résultat de l'exercice	31 812 603 854	>99,99%	1 156 096	<0,01%	51 019 902	0 Adoptée
4	Approbation d'une convention réglementée, conformément aux dispositions des articles L.225-38 et suivants du Code de commerce	31 811 118 188	>99,99%	2 549 727	<0,01%	51 111 937	0 Adoptée
5	Approbation d'une convention réglementée, conformément aux dispositions des articles L.225-38 et suivants du Code de commerce	31 811 901 119	>99,99%	1 800 368	<0,01%	51 078 365	0 Adoptée
6	Approbation de conventions réglementées, conformément aux dispositions des articles L.225-38 et suivants du Code de commerce	31 811 894 937	>99,99%	1 778 940	<0,01%	51 105 975	0 Adoptée
7	Approbation des informations mentionnées à l'article L.22-10-91 du Code du commerce relatives à la rémunération des mandataires sociaux versée au cours ou attribuée au titre de l'exercice 2023	31 810 122 794	99,98%	5 819 684	0,02%	48 837 374	0 Adoptée
8	Approbation de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2023 ou attribués au titre du même exercice à M. Jean-Charles Naouri à raison de ses mandats de Président-Directeur général	31 579 253 198	99,11%	282 806 486	0,89%	2 720 168	0 Adoptée
9	Amendement à la politique de rémunération des administrateurs non dirigeants au titre de l'exercice 2023	31 584 100 280	99,13%	277 803 361	0,87%	2 876 211	0 Adoptée
10	Approbation de la politique de rémunération de M. Jean-Charles Naouri au titre de l'exercice 2024 à raison de ses mandats de Président-Directeur général	31 789 926 490	99,77%	72 092 817	0,23%	2 760 545	0 Adoptée
11	Approbation de la politique de rémunération des administrateurs non dirigeants au titre de l'exercice 2024 à raison de leur mandat jusqu'à la date de réalisation de la restructuration financière	31 810 204 893	99,84%	51 785 505	0,16%	2 789 454	0 Adoptée
12	Ratification de la nomination à titre provisoire de la société Par-Bel 2 en qualité d'administrateur	31 802 469 847	99,97%	10 163 594	0,03%	52 146 411	0 Adoptée
13	Ratification de la nomination à titre provisoire de M. Philippe Palazzi en qualité d'administrateur	31 814 549 961	>99,99%	1 443 046	<0,01%	48 786 845	0 Adoptée
14	Ratification de la nomination à titre provisoire de M. Laurent Pietraszewski en qualité d'administrateur	31 812 560 831	99,99%	3 437 343	0,01%	48 781 678	0 Adoptée
15	Ratification de la nomination à titre provisoire de M. Pascal Clouzard en qualité d'administrateur	31 812 418 149	>99,99%	1 323 675	<0,01%	51 038 028	0 Adoptée
16	Ratification de la nomination à titre provisoire de M. Branislav Mišković en qualité d'administrateur	31 774 002 545	99,88%	39 748 362	0,12%	51 028 945	0 Adoptée
17	Ratification de la nomination à titre provisoire de Mme Athina Onassis en qualité d'administrateur	31 812 089 135	>99,99%	1 652 782	<0,01%	51 037 935	0 Adoptée
18	Ratification de la nomination à titre provisoire de Mme Elisabeth Sandager en qualité d'administrateur	31 812 072 107	>99,99%	1 712 823	<0,01%	50 994 922	0 Adoptée
19	Renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Nathalie Andrieux	31 696 063 698	99,63%	117 669 046	0,37%	51 047 108	0 Adoptée
20	Renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Elisabeth Sandager	31 811 719 919	>99,99%	2 008 648	<0,01%	51 051 285	0 Adoptée
21	Ratification de la nomination à titre provisoire de M. Thomas Doerane en qualité de censeur	31 454 204 841	99,19%	257 713 072	0,81%	152 861 939	0 Adoptée
22	Ratification de la nomination à titre provisoire de M. Thomas Piquemal en qualité de censeur	31 454 104 443	99,19%	257 784 701	0,81%	152 890 708	0 Adoptée
23	Ratification de la nomination à titre provisoire de M. Martin Plavec en qualité de censeur	31 454 174 817	99,19%	257 715 413	0,81%	152 889 622	0 Adoptée
24	Approbation de la politique de rémunération du Directeur général au titre de l'exercice 2024 à raison de son mandat	31 589 559 842	99,29%	226 491 473	0,71%	48 728 537	0 Adoptée
25	Approbation de la politique de rémunération du Président du Conseil d'administration au titre de l'exercice 2024 à raison de ses mandats	31 809 462 849	99,98%	6 578 594	0,02%	48 738 409	0 Adoptée
26	Approbation de la politique de rémunération des administrateurs au titre de l'exercice 2024 à raison de leur mandat à compter de la réalisation de la restructuration financière	31 808 473 168	99,98%	7 684 354	0,02%	48 622 330	0 Adoptée
27	Rémunération allouée aux censeurs	31 808 515 609	99,98%	7 515 086	0,02%	48 749 157	0 Adoptée
28	Nomination de KPMG S.A en qualité de Commissaire aux comptes chargé de la mission de certification des informations en matière de durabilité	31 814 738 247	>99,99%	1 278 716	<0,01%	48 762 889	0 Adoptée
29	Autorisation d'achat par la Société de ses propres actions	31 713 338 477	99,54%	146 636 776	0,46%	4 804 599	0 Adoptée
De la compétence de l'Assemblée générale extraordinaire							
30	Délégation de compétence conférée au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions de la Société ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions de la Société ou de l'une de ses filiales, avec maintien du droit préférentiel de souscription	31 796 828 254	99,94%	19 160 271	0,06%	48 744 681	0 Adoptée
31	Délégation de compétence conférée au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions de la Société ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions de la Société ou de l'une de ses filiales, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par voie d'offre au public	31 808 940 823	99,98%	7 060 885	0,02%	48 731 498	0 Adoptée
32	Délégation de compétence conférée au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital, par voie d'offre visée au 1° de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier	31 780 986 360	99,90%	32 749 772	0,10%	50 997 074	0 Adoptée
33	Autorisation conférée au Conseil d'administration, en cas d'émissions sans droit préférentiel de souscription par offre au public ou par voie d'offre visée au 1° de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier, pour fixer le prix d'émission selon les modalités déterminées par l'Assemblée générale	31 781 556 658	99,89%	34 404 499	0,11%	48 772 049	0 Adoptée
34	Délégation de compétence conférée au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital réalisée avec ou sans droit préférentiel de souscription	31 765 343 501	99,85%	48 424 532	0,15%	50 965 173	0 Adoptée
35	Délégation de compétence conférée au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou toutes autres sommes dont la capitalisation serait admise	31 810 868 292	99,98%	5 136 316	0,02%	48 728 598	0 Adoptée
36	Délégation de compétence conférée au Conseil d'administration à l'effet d'émettre avec suppression du droit préférentiel de souscription des actions ou des valeurs mobilières donnant accès au capital en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société	31 810 926 030	>99,99%	2 859 819	<0,01%	50 947 357	0 Adoptée
37	Délégation de pouvoirs conférée au Conseil d'administration, dans la limite de 10 % du capital de la Société, à l'effet d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant accès au capital, en vue de rémunérer des apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital	31 811 343 858	99,99%	4 698 682	0,01%	48 690 566	0 Adoptée
38	Limitation globale des autorisations financières conférées au Conseil d'administration	31 804 532 499	99,96%	11 522 904	0,04%	48 677 803	0 Adoptée
39	Délégation de compétence conférée au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital, ou de céder des actions autodétenues, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires en faveur d'adhérents à un plan d'épargne d'entreprise	31 808 501 310	99,98%	5 231 741	0,02%	51 000 155	0 Adoptée
40	Autorisation conférée au Conseil d'administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions existantes ou à émettre de la Société au bénéfice des membres du personnel salarié et/ou des dirigeants mandataires sociaux de la Société et des sociétés qui lui sont liées ; renonciation de plein droit des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription	31 617 701 530	99,38%	198 315 452	0,62%	48 716 224	0 Adoptée
41	Autorisation conférée au Conseil d'administration de réduire le capital social par annulation d'actions détenues en propre	31 812 378 960	99,99%	3 649 494	0,01%	48 704 752	0 Adoptée
42	Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités	31 812 395 731	99,99%	3 590 819	0,01%	48 746 656	0 Adoptée

Composition du Conseil d'administration
à l'issue de l'Assemblée générale du 11 juin 2024

Le Conseil d'administration est composé de 7 administrateurs élus par l'Assemblée. Il comporte 5 administrateurs indépendants (soit 71,4 %), 3 femmes (soit 42,9 %) ainsi que 3 censeurs sans voix délibérative. Il comporte également un administrateur représentant les salariés désigné par l'organisation syndicale la plus représentative conformément aux statuts.

Laurent Pietraszewski *
Président du Conseil
d'administration

Philippe Palazzi
Directeur général et
Administrateur

Nathalie Andrieux *
Administratrice

Pascal Clouzard *
Administrateur

Branislav Miškovič
Administrateur

Athina Onassis *
Administratrice

Elisabeth Sandager *
Administratrice

Naliny Kerner
Administratrice représentant
les salariés

Thomas Doerane
Censeur

Thomas Piquemal
Censeur

Martin Plavec
Censeur

* *Membre indépendant*
